

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

27 Juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, M. GALLET, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, P. GUINOT, V. KRYK, J-O. RABOT, J-M. PALINIEWICZ, H. GRANGE

Absents : M. FOURNIER, C. TOWNSEND,

Absents excusés: M. CHALENDAR, J. DAZIN, G. MASRARI, D. GANNE, F. KHIAR

Procurations: G. MASRARI à H. GRANGE,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

12. Ressources humaines – Création de deux postes d'animateurs saisonniers en accroissement temporaire d'activité

La commune organise deux camps cet été pour les jeunes, et le nombre d'inscriptions à l'accueil de loisirs est en hausse par rapports aux années précédentes. Ainsi, pour ne pas refuser l'inscription d'un trop grand nombre d'enfants, il est proposé d'élargir l'offre d'accueil des 6 – 11 ans.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, et d'avoir un taux d'encadrement correspondant aux normes en vigueur, il est proposé de créer deux postes d'adjoint d'animation à temps complet pour les périodes suivantes :

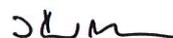
- 1 poste pour la période du 8 au 31 juillet 2022
- 1 poste pour la période du 25 juillet au 5 août 2022

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** la création de :
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet du 8 au 31 juillet 2022 en accroissement temporaire d'activité
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet du 25 juillet au 5 août 2022 en accroissement temporaire d'activité
- **DIT** que la dépense est prévue au chapitre 012.

Fait à Ornex, le 30 juin 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 30 juin 2022

Affiché le : 30 juin 2022



Jean-François OBEZ
MAIRE